

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9373**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Hydro technicien(ne)

Nouvel intitulé : Hydro technicien(ne) en institut de thalassothérapie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE/IH) - Association pour le développement de l'emploi et de la formation dans l'industrie hôtelière (ADEFIH) Modalités d'élaboration de références : CPNE de l'Industrie Hôtelière	Président de l'ADEFIH

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3292 - Hôtels, cafés, restaurants (HCR)

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'hydro technicien(ne) exerce dans les instituts de thalassothérapie. L'hydro technicien(ne) exerce sa fonction sous la responsabilité d'un(e) chef de service

A l'intérieur du périmètre défini de son poste, elle (il) exerce toutefois ses activités de façon autonome

Le métier s'articule autour des activités suivantes :

- accueil/prise de contact avec le client
- préparation des produits et mise en œuvre des soins relevant du métier d'hydro technicienne en thalassothérapie
- organisation et maintien du poste de travail
- commercialisation des prestations internes à l'institut

L'hydro technicien(ne) est capable de : * Installer confortablement le client

- * Créer un climat de confiance, de bien être et de sécurité
- * Donner des informations claires et précises sur les soins prodigués,
- * Traiter systématiquement toute demande du client soit en direct soit en reportant à la hiérarchie
- * Détecter les clients « à risques »
- * Préparer les produits de soin en respectant les consignes (huiles, boues, crèmes, algues ...)
- * Effectuer tous les contrôles préalables (température de l'eau, des produits chauffés...)
- * Contrôler le bon état du matériel utilisé dans le cadre des soins (matériel à ultrasons, bottes de pressothérapie...)
- enveloppements (algues, boues)
- soins au jet (jet à lance, douche à affusion...)
- modelages de détente ...
- * Nettoyer et désinfecter les postes de soins
- * Vérifier le parfait état des surfaces de circulation pour éviter tout accident
- * Préparer le poste de travail pour les soins
- * Donner des informations sur les autres offres du centre (boutique, restauration ...)
- * Présenter au client l'évolution des prestations offertes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les instituts de thalassothérapie sont aujourd'hui au nombre d'une cinquantaine en France métropolitaine. Ils se situent toujours dans un site marin puisque la thalassothérapie repose sur l'utilisation combinée des propriétés du milieu marin : climat, eau de mer, boues marines, algues, sables et autres substances extraites de la mer. Les activités qui s'y déroulent ne sont pas des soins médicaux mais se situent dans le champ de la remise en forme et du bien être

Les instituts sont de taille très variable : ils peuvent compter d'une vingtaine à quelques centaines de salariés.

Ils peuvent être, ou non, adossés à des hôtels ou à des restaurants

Hydro technicienne

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP/IH se compose de 7 modules indépendants : * module 1 : Accueil

* module 2 : Techniques professionnelles

- * module 3 : Hygiène
- * module 4 : Comportement
- * module 5 : Matériel et produits
- * module 6 : Les techniques opératoires
- * module 7 : Sécurité

Pour tous les modules, des observations en situation de travail réelle sont réalisées conjointement par un représentant du centre de formation et un représentant de l'entreprise.

La compétence est considérée acquise lorsque les deux évaluateurs jugent que le candidat n'a plus besoin d'aide extérieure pour tenir le poste (autonomie sur le poste de travail)

Parcours VAE :

- Le candidat a la possibilité d'être accompagné par des formateurs labellisés par la CPNE/IH (www.adejih.org)

Le CQP est délivré après validation de tous les modules.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X		
En contrat d'apprentissage		X		
Après un parcours de formation continue	X			Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury paritaire)
En contrat de professionnalisation	X			Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury paritaire)
Par candidature individuelle		X		
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X			Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury paritaire)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Hydro-technicien(e) avec effet au 21 novembre 2009 , jusqu'au 21 novembre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

info@adejih.org

<http://www.adejih.org>

Lieu(x) de certification :

CPNE/IH - ADEFIH - 22 rue d'anjou - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les organismes de formation sont référencés sur le site web : www.adejih.org

Historique de la certification :

Certification suivante : Hydro technicien(ne) en institut de thalassothérapie